

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

Le 4 avril 2016 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, MEHL Mireille, Aurélie CORTINOVIS, BIGOT Lydia, Virginie VAUTARET, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, Bernard HAISMANN, MASUREL Jordane, GENS Marcel, GIORDANO Alfred, BIGOT Yannick.

Absents représentés : Mme Aurélie CORTINOVIS a donné pouvoir à Mme Virginie VAUTARET

Mme Sandrine LACHIZE est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

Adopte le budget primitif **principal** 2016 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Pour la section fonctionnement à la somme de 1 322 108.34 €
- Pour la section investissement à la somme de 899 253.49 €.

Adopte le budget primitif 2016 du service **assainissement** équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Pour la section fonctionnement à la somme de 84 915.92 €
- Pour la section investissement à la somme de 170 662.81 €.

Adopte le budget primitif 2016 du service **eau potable** équilibré en recettes et en dépenses :

- Pour la section fonctionnement à la somme de 83 883.42 €
- Pour la section investissement à la somme de 203 961.70 €.

Vote comme suit les taux d'imposition pour l'année 2016,

Taxe d'habitation : 10,97 %, Foncier bâti : 12,20 % Foncier non bâti : 46,36 %

Vote les subventions aux associations pour l'exercice 2016

Décide d'inscrire un prêt de 170 000 € pour la réalisation des travaux et achats programmés sur l'exercice 2016.

Décide d'inscrire une prévision de travaux de 100 000 € pour débiter la sécurisation de la RD 31 A au niveau de Petit Brens et de relancer le bureau GSM.

Autorise le transfert de 38 000 € du budget assainissement au budget général et un transfert au budget eau pour effectuer des travaux de réfection de la canalisation d'eau potable sur la rue du Petit Brens et éventuellement sur le chemin sous les vignes. Le goudronnage de ces voies sera prévu en 2017.

Prend connaissance de l'état d'avancement du dossier de la mairie.

Refuse la demande de participation financière de la Sogedo pour l'installation d'un compteur pour comptabiliser les consommations de la commune de Virginin.

Prend connaissance de la situation du sou des écoles, de la composition du nouveau bureau et du compte rendu du dernier conseil d'école.

Prend connaissance d'une réunion avec les services de la gendarmerie et de l'augmentation des vols et des agressions sur le secteur.

Le Maire,
Jean-Marc PAITA